

# UNE ÉCOLE - UN CLOCHER

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Toutes les écoles de la communauté de communes Lodévois et Larzac

## QUELLES SONT LES RÈGLES ?

- 1 clocher par école
- Modalité de construction libre
- Obligation d'utiliser des matériaux de récupération (bouteilles en plastique, pots de yaourt, carton, boîtes à œufs, pots de fleur, papier, tubes de papier toilette, boîtes de conserve, polystyrène...)
- Décoration libre : peinture, papier, coloriage, collage...
- Construction en hauteur/élévation
- Facilement transportable dans un véhicule, en vue de son déplacement de l'école au lieu d'exposition à Lodève (fixation et équilibre solide, pas trop haut)
- Inclure une référence au village : nom, blason, animal totemique, personnage d'histoire locale, lieu, plante...



Pour toute question ou inscription, contacter le service éducatif musée-patrimoine Lodévois et Larzac :

scolaires.museepatrimoine@lodevoisetlarzac.fr  
04 11 95 02 11

## POUR PARTICIPER...

### **Mercredi 8 décembre 2023**

Date limite de candidature, signaler sa participation auprès du service musée-patrimoine. Dès l'inscription chaque école organise la construction de son clocher librement et en interne.

### **Janvier / Février 2024**

Possibilité de réserver une visite guidée ou l'intervention d'une médiatrice du service patrimoine dans une classe pour découvrir la cathédrale Saint-Fulcran, l'architecture des églises médiévales, et/ou rassembler des idées pour la construction du clocher en matériaux de récupération.

### **Vendredi 17 février au plus tard**

Chaque école participante devra envoyer une photo du clocher construit pour valider la participation (même si il n'est pas totalement terminé)

Envoi d'un petit texte de présentation et de la liste des élèves participants.

### **Printemps 2024 lors de l'inauguration du clocher de la cathédrale de Lodève (encore à déterminer)**

Exposition des clochers